



Hexavest

Rapport annuel sur l'intégration des enjeux
environnementaux, sociaux et de
gouvernance (ESG)

2017



À titre de gestionnaire de portefeuille, Hexavest a le devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de ses clients et de leurs bénéficiaires. Dans le cadre de ce rôle fiduciaire et à titre de signataire des PRI des Nations Unies, Hexavest s'engage à divulguer ses activités et ses progrès en termes d'intégration des principes d'investissement responsable. Ce rapport annuel, dont l'objectif est de présenter un survol des efforts déployés afin d'intégrer les enjeux ESG dans nos pratiques d'investissement, s'inscrit dans le cadre de cet engagement.

Approche

L'approche d'Hexavest en ce qui a trait à l'investissement responsable est basée sur la conviction suivante : les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques d'affaires pouvant affecter négativement la valeur de leur titre en bourse. Parce que notre philosophie d'investissement est fortement orientée vers la protection du capital, la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est cohérente avec nos processus et s'inscrit naturellement dans nos activités de gestion de portefeuille. Nous croyons également que les facteurs ESG peuvent représenter des occasions d'investissement sur des horizons à moyen et long termes.

Notre approche en matière d'investissement responsable se fonde sur les principes suivants, auxquels nous adhérons :



La prise en considération des facteurs ESG respecte le devoir fiduciaire des gestionnaires d'actifs.



L'investissement responsable contribue à une saine gestion du risque.



L'engagement actionnarial peut mener les entreprises visées à mieux gérer leurs risques.



La divulgation et la transparence des entreprises sont essentielles pour évaluer leurs risques ESG.



Une bonne gestion des facteurs ESG peut créer de la valeur à long terme.



L'investissement responsable favorise un développement économique et social plus durable et plus prospère.

Couverture

Notre approche générale relative à l'intégration des principes d'investissement responsable est appliquée à l'ensemble des actifs sous gestion de la firme. Certains de nos actifs font toutefois l'objet d'un traitement différent afin de répondre aux besoins spécifiques de certains investisseurs :

1. Notre politique de vote, qui est fortement orientée sur les enjeux ESG, n'est pas appliquée pour certains clients ayant choisi d'exercer eux-mêmes leurs droits de vote ou qui appliquent une autre politique que celle d'Hexavest (6 % de nos clients).
2. Les actifs de certains portefeuilles font appel à une combinaison de notre stratégie d'intégration standard (voir section « *IV. Intégration au processus d'investissement* ») et d'une stratégie d'exclusion (*screening*), selon des critères

prévus à leur politique de placement. Les portefeuilles faisant appel à cette combinaison de stratégies ESG représentent 18% des actifs totaux de la firme.

- Portefeuilles en gestion distincte avec exclusions : Hexavest gère plusieurs mandats dans des comptes ségrégués pour le compte d'investisseurs qui souhaitent exclure des secteurs controversés tels que le tabac, le jeu, la production d'armes controversées et l'énergie nucléaire.
- Fonds vecteur climatique (anciennement le Fonds mondial sans énergie fossile) : Depuis février 2016, Hexavest gère un portefeuille destiné aux investisseurs qui ont pour objectif de réduire leur exposition aux risques liés aux changements climatiques par le biais d'une approche d'exclusion. Ce portefeuille investit dans l'univers « MSCI Tous les pays » duquel sont exclues les entreprises ayant des réserves prouvées ou probables de pétrole, de gaz ou de charbon ainsi que les entreprises qui utilisent du charbon comme source d'énergie.

Ressources

Parce qu'elles touchent un nombre élevé d'activités et aussi parce qu'elles évoluent très rapidement, les pratiques d'investissement responsable nécessitent plusieurs ressources et expertises afin d'assurer une bonne mise en œuvre. Comme la taille d'Hexavest ne permet pas de maintenir une équipe complète dédiée à l'investissement responsable, notre approche consiste à confier certaines responsabilités à l'interne et à compléter les efforts de nos professionnels par des partenaires externes ayant développé des expertises approfondies dans le domaine.

Ressources internes

Conseil d'administration : Les membres du conseil d'administration d'Hexavest ont la responsabilité d'approuver la politique d'investissement responsable.

Chef de l'investissement responsable : La ressource qui occupe cette fonction est chargée de surveiller la mise en œuvre de la politique d'investissement responsable, de coordonner le processus de reddition de compte des PRI et d'assurer la liaison avec les ressources externes.

Équipe de gestion : Les analystes et les gestionnaires de portefeuille sont responsables de tenir compte des questions ESG dans le cadre de leur travail d'analyse fondamentale et quantitative. Ils doivent couvrir, lorsque pertinents, les facteurs de risque et les occasions d'investissement dans le cadre de leur recherche fondamentale, et ils sont tenus de maintenir un pourcentage sur la variable ESG dans le modèle quantitatif qu'ils utilisent pour aider leurs décisions. Le processus d'intégration au processus de construction de portefeuille est encadré par le comité d'investissement de la firme et supervisé par les chefs des placements.

Comité de risque : Dans le cadre de ses travaux de suivi et de surveillance des risques de marché, le comité de risque est responsable de surveiller les risques ESG et de présenter à l'équipe de gestion.

Équipe de recherche quantitative : Cette équipe est responsable d'optimiser l'intégration des variables ESG dans les outils quantitatifs utilisés par l'équipe de gestion. Ils évaluent également la pertinence et les qualités de la méthodologie propre aux variables ESG utilisées dans les systèmes.

Middle office et conformité : Les membres de ces équipes sont responsables d'intégrer les contraintes ESG spécifiques des comptes concernés dans les systèmes de la firme afin d'assurer la conformité des portefeuilles avec les restrictions prévues aux politiques de placement. Les analystes du *Middle Office* sont également responsables d'optimiser les portefeuilles ayant des restrictions significatives afin de respecter la stratégie de gestion active privilégiée par l'équipe de gestion.

Équipe de service à la clientèle : Les représentants du service à la clientèle sont responsables de comprendre les enjeux ESG des clients et de communiquer les besoins et les attentes aux intervenants internes et externes de la firme. Ils ont également la responsabilité de divulguer la politique d'investissement responsable et les efforts de la firme auprès des clients et leurs consultants.

Ressources externes

Hexavest fait appel à quatre principaux fournisseurs externes dans le cadre de ses pratiques d'investissement responsable et d'intégration des facteurs ESG :

- Sustainalytics : Recherche et scores ESG
- AEquo : Engagement actionnarial
- MSCI : Univers d'investissement (*screening*) pour le Fonds vecteur climatique
- Groupe investissement responsable : Agent d'exercice des droits de vote

Engagement actionnarial

Exercice des droits de vote

Hexavest a incorporé les enjeux ESG dans les lignes directrices de sa politique de droits de vote. Notre principale préoccupation lors de l'exercice des droits de vote est la maximisation du rendement pour nos clients, ce qui nécessite une bonne gestion des risques. Ainsi, nous exigeons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles se soumettent à la réglementation en vigueur dans les pays et les juridictions où elles exercent leurs activités, qu'elles soient socialement responsables et qu'elles adoptent les plus hauts standards de gouvernance et d'éthique. En exerçant de façon active nos droits de vote, nous espérons améliorer la qualité de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociales des entreprises dans lesquelles nous investissons, ce qui contribue à une meilleure gestion des risques propres aux titres spécifiques.

Notre politique de droits de vote a été développée en collaboration avec le Comité syndical national de retraite Bâtirente basé sur les *Lignes directrices sur la gestion des risques extrafinanciers*. Ces lignes directrices sont elles-mêmes basées sur les principes de l'investissement responsable des Nations Unies et appliquées à tous les portefeuilles gérés par notre firme (à l'exception de portefeuilles de clients ayant décidé d'exercer eux-mêmes leurs droits de vote). La [politique de droits de vote](#) d'Hexavest est publique et disponible sur le site Internet de la firme.

Statistiques 2017

Au cours de l'année 2017, Hexavest a exercé son droit de vote aux assemblées d'actionnaires de 694 entreprises et s'est prononcée à l'égard de 7 976 propositions. Nous avons voté contre la recommandation des conseils d'administration dans 54 % des cas et avons rejeté une large majorité des résolutions consultatives sur la rémunération des dirigeants (262 sur 356). Dans la majorité des cas, c'est l'inclusion de régimes d'octroi d'options dans le programme de rémunération des dirigeants qui expliquait notre vote défavorable. En effet, nous croyons que ce type de régime n'est pas aligné avec les intérêts des actionnaires. Enfin, Hexavest a appuyé 79 % des propositions d'actionnaires au cours de la dernière année.

Le tableau ci-dessous compare notre politique de droits de vote à celle orientée sur l'investissement responsable de l'un des plus importants fournisseurs de solutions de votes par procuration au monde.

Comparaison de la politique de droit de vote Hexavest % de votes en 2017

	Politique SRI de référence des investisseurs institutionnels	Politique Hexavest
% de votes <u>en opposition</u> avec la direction des entreprises	4 %	54 %
% de votes <u>en opposition</u> aux propositions sur la rémunération	12 %	74 %
% de vote <u>en faveur</u> des propositions d'actionnaires portant sur le facteur E (environnement)	81 %	100 %
% de vote <u>en faveur</u> des propositions d'actionnaires portant sur les facteurs S et G (social et gouvernance)	96 %	77 %

Engagement avec les entreprises

Notre approche de gestion descendante (*top-down*) se traduit par des portefeuilles incluant un nombre élevé de titres d'entreprises publiques. Nos gestionnaires et nos analystes rencontrent les directions d'entreprises mais il ne s'agit pas d'une étape obligatoire avant d'investir et les visites de compagnies sont relativement peu fréquentes. Ainsi, nos gestionnaires et analystes ont peu d'occasions d'encourager les entreprises à améliorer leurs pratiques. Dans le but de pallier cette contrainte, Hexavest a confié un mandat à une firme spécialisée en engagement actionnarial : AEquo, dont la mission est de mener un engagement actionnarial auprès d'entreprises cotées en bourse pour le compte de gestionnaires et de détenteurs d'actifs, à propos d'enjeux ESG. Les experts d'AEquo opèrent les activités d'engagement au nom d'Hexavest auprès d'entreprises, principalement nord-américaines, selon un plan d'action prédéterminé ou selon des occasions ponctuelles. Chaque trimestre, AEquo rend compte de l'état des différents dialogues dans un rapport qui est transmis à notre équipe de gestionnaires et d'analystes.

En 2017, AEquo a entrepris des discussions avec 16 entreprises sur divers enjeux ESG, tel que synthétisé dans le tableau ci-dessous :

ENTREPRISE	INDUSTRIE	PAYS	ENJEUX ESG		
			Environnement	Social	Gouvernance
BMW	Automobiles	Allemagne	•		
Dollar Tree	Grands magasins et autres	États-Unis		•	
Dollar General		États-Unis		•	
Eldorado Gold	Métaux et minéraux	Canada		•	
Goldcorp		Canada		•	•
Nevsun		Canada		•	
Yamana Gold		Canada		•	•
Banque CIBC	Banques	Canada	•	•	
Banque Scotia		Canada	•	•	•
American Electric Power	Services aux collectivités	États-Unis	•		
DTE Energy		États-Unis	•		
Duke Energy		États-Unis	•		
Embridge		Canada	•	•	
Public Service Enterpr. Gr.		États-Unis	•		
Southern Company		États-Unis	•		
TransCanada	Pétrole et gaz	Canada	•	•	

Veillez noter que le détail des dialogues auprès de ces sociétés est disponible sur demande.

Initiatives collaboratives

En signant les Principes pour l'investissement responsable, Hexavest s'est engagée à collaborer avec d'autres investisseurs pour améliorer son efficacité dans la mise en œuvre des Principes. En collaborant à diverses initiatives d'investisseurs, nous contribuons à aligner nos activités d'investissement avec les intérêts généraux de la société.

Ainsi, Hexavest joint fréquemment son potentiel d'influence avec celui d'autres participants du secteur financier. Le tableau ci-dessous présente les sept initiatives auxquelles Hexavest a participé en 2017 :

INITIATIVE	DÉTAILS
Déclaration d'investisseurs sur les risques financiers liés aux changements climatiques	La déclaration invitait les entreprises publiques canadiennes à divulguer plus d'information sur leur exposition aux risques de changements climatiques et sur les mesures qu'elles adoptent pour les gérer. Hexavest a participé au groupe de travail de Finance Montréal qui a initié cette déclaration.
Déclaration d'investisseurs aux banques qui financent le <i>Dakota Access Pipeline</i>	Hexavest a cosigné une lettre initiée par <i>Boston Common Asset Management</i> et adressée aux 17 banques internationales du syndicat financier qui finance le projet d'oléoduc d'Energy Transfer Partners. La lettre demandait aux banques d'appuyer la requête de la tribu Sioux de Standing Rock de modifier le tracé de l'oléoduc afin d'éviter les risques de déversements de pétrole dans leurs ressources en eau. L'objectif était d'inciter les banques concernées à protéger leur réputation et éviter les risques de poursuites et responsabilités légales.
Déclaration d'investisseurs dans le cadre du 4 ^e anniversaire de la tragédie du Rana Plaza	Cette déclaration s'inscrivait dans une initiative de <i>Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)</i> et s'adressait aux différentes parties ayant pris part à l'Accord sur la sécurité au Bangladesh afin de souligner le 4 ^e anniversaire de l'effondrement de l'usine de textile Rana Plaza. La déclaration co-signée par Hexavest demandait de reconduire l'entente et notait la nécessité de poursuivre les efforts afin de bâtir un secteur textile qui protège la vie de ses travailleurs et qui respecte leur dignité.
Lettre d'investisseurs mondiaux aux gouvernements du G20 sur les changements climatiques	Cette lettre, signée par 390 investisseurs représentant plus de 22 billions \$ US d'actifs, visait à réitérer le soutien précédemment apporté à l'Accord de Paris. Elle exhortait également tous les gouvernements du G20 à mettre en place des mesures politiques pour contenir l'augmentation de la température moyenne mondiale.
Lettre au gouvernement canadien pour la création d'un groupe de travail pour une finance durable	Une lettre a été envoyée au gouvernement fédéral canadien lui demandant d'adopter une stratégie de financement axée sur une croissance durable. Cette lettre a été signée par un groupe d'investisseurs, incluant Hexavest.
Lettre « <i>Banking on a low carbon future</i> »	Initiée par <i>Azzad Asset Management</i> , cette lettre demandait à 62 banques de divulguer de l'information relative aux risques climatiques en accord avec les recommandations de la Taskforce on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD).
Lettre sur la crise de réfugiés au Myanmar	Azzad Asset Management a mis en œuvre cette lettre qui invitait d'importantes sociétés pétrolières opérant au Myanmar à sensibiliser le gouvernement local à adopter les recommandations de la Commission Annan et à explorer la possibilité d'adopter une politique visant à ne pas traiter avec les gouvernements complices de génocide.

Intégration au processus de construction de portefeuille

Philosophie ESG

Nous croyons que les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques d'affaires pouvant affecter négativement la valeur de leur titre en bourse. Notre équipe de gestion de portefeuille est consciente des risques potentiels associés aux enjeux ESG, qui sont donc pris en compte dans une optique de gestion de risque. Nous croyons également que des occasions d'investissement à moyen et long termes peuvent émerger de facteurs ESG.

Les facteurs ESG dans la construction de portefeuille

Hexavest privilégie une approche de gestion active et descendante (*top-down*) pour construire un portefeuille d'actions très diversifié, de façon à minimiser le risque spécifique aux titres individuels. Ainsi, nos portefeuilles mondiaux contiennent au-delà de 300 titres. Nos efforts sont donc concentrés sur les décisions descendantes, telles que les choix de régions, pays, devises, secteurs et industries. La sélection de titres représente une proportion moins importante de notre processus décisionnel. Nous gérons activement plusieurs niveaux décisionnels en ayant principalement recours à l'analyse fondamentale et avec un horizon d'investissement qui varie entre 12 et 18 mois. Notre analyse fondamentale repose sur trois piliers : l'environnement macroéconomique, l'évaluation de marché et le sentiment des investisseurs.

Intégration des facteurs ESG dans la sélection de pays, secteurs et industries

La considération des facteurs ESG est effectuée, s'il y a lieu, dans le cadre du premier pilier, soit l'environnement macroéconomique. Si, par exemple, un secteur risque d'être affecté par la probabilité d'une nouvelle réglementation visant à protéger la vie privée des individus, ou si un pays bénéficie d'une amélioration des standards de gouvernance d'entreprises, le gestionnaire de portefeuille en tiendra compte dans le cadre de son travail de recherche et d'analyse, ce qui peut influencer positivement ou négativement sa décision d'investissement.

Intégration dans la sélection de titres

Les gestionnaires utilisent des outils quantitatifs pour les appuyer dans le processus de construction de portefeuille, notamment un modèle de sélection de titres. Ce modèle classe les entreprises en fonction des principales familles d'indicateurs fondamentaux. Le score ESG global de Sustainalytics représente l'une de ces familles de variables. Ainsi, la performance ESG des entreprises influence leur rang parmi leurs pairs et peut ultimement influencer leur présence dans le portefeuille. L'image ci-dessous, extraite de notre modèle quantitatif, illustre un exemple de classement basé sur l'industrie des logiciels aux États-Unis. Chaque famille de variables positionne les entreprises selon un rang percentile; la dernière colonne représentant le rang percentile global de chaque titre.

Modèle d'analyse de titres Hexavest - Classement des entreprises de l'industrie des logiciels aux États-Unis

Au 31 décembre 2017

Nom	Croissance	Efficacité	Endette-ment	Taille	Valeur	Momentum	Qualité du consensus	Volatilité	ESG	Rang centile
ALPHABET C	62,57%	87,52%	98,22%	93,27%	38,22%	27,13%	29,70%	28,12%	93,27%	94,85%
ALPHABET A	79,01%	86,34%	98,22%	98,61%	11,88%	28,12%	94,65%	24,36%	93,27%	92,08%
FACEBOOK CORP	78,22%	97,03%	99,21%	96,63%	6,34%	9,50%	63,76%	59,21%	49,50%	87,72%
AKAMAI TECHNOLOGIES	55,84%	71,29%	83,76%	9,11%	26,34%	95,64%	96,24%	98,02%	81,98%	81,98%
EBAY INC	6,34%	98,42%	68,51%	61,78%	41,98%	17,03%	98,81%	55,25%	93,47%	78,81%
VERISIGN INC	21,19%	98,22%	73,66%	1,39%	6,53%	7,72%	58,02%	36,24%	29,11%	17,82%

Note : Les classements dans les deux déciles supérieurs et inférieurs sont en surbrillance (en vert et en rouge).

Suivi et surveillance

Tous les mois, un rapport de risque est présenté au comité d'investissement dans le cadre d'une rencontre formelle. Les éléments les plus préoccupants sont alors discutés entre les membres de l'équipe. Ces discussions peuvent mener à une analyse subséquente par les équipes régionales et, occasionnellement, à la décision d'ajuster l'exposition à certaines positions en portefeuille.

Développements et objectifs

Développements en 2017

À titre de signataire des PRI des Nations Unies, Hexavest s'est engagée à incorporer les enjeux ESG dans ses analyses et son processus décisionnel. Par le biais de notre politique d'investissement responsable, nous nous engageons également à continuer de faire évoluer notre approche ESG. Voici les développements qui ont été réalisés par notre firme en 2017 :

Réduction de l'empreinte carbone du Fonds vecteur climatique (auparavant le Fonds mondial sans énergie fossile)

L'univers d'investissement de cette stratégie a été réduit lorsque la politique d'investissement fut modifiée, en mars 2018, de façon à exclure les entreprises qui transforment du charbon. Ce changement permet d'offrir un portefeuille qui non seulement réduit les risques à long terme, en éliminant les entreprises qui détiennent des réserves d'énergie fossile, mais également de gérer le risque à plus court terme lié aux émissions de gaz carbonique.

Élargissement de la couverture d'engagement actionnarial aux États-Unis

Jusqu'en 2016, les dialogues avec les entreprises que nous détenions en portefeuille étaient concentrés sur les entreprises canadiennes. Nous avons confié à notre fournisseur de services d'engagement actionnarial le mandat d'élargir la couverture à l'ensemble de l'Amérique du Nord. Sept entreprises américaines présentant divers enjeux ESG ont été ajoutées à la liste de notre plan d'action annuel et ont été contactées en 2017.

Systématisation de l'intégration des scores ESG dans notre processus de construction de portefeuille

Différents tests ont été effectués par nos analystes quantitatifs et nos gestionnaires de portefeuille afin d'améliorer la méthodologie d'intégration des facteurs ESG dans le processus de construction de portefeuille. L'objectif était d'optimiser la prise en compte des risques et occasions ESG sans compromettre l'intégrité du style de gestion de la firme. Le processus retenu fait appel aux outils quantitatifs d'aide à la décision utilisés par les gestionnaires de portefeuille. La cote ESG des titres a été intégrée dans les modèles et un poids significatif a été alloué à cet indicateur pour toutes les régions, rendant la prise en compte systématique.

Intégration des risques ESG dans les rapports mensuels de risque

Depuis cette année, le comité de risque d'Hexavest inclut une section sur les risques ESG dans chaque rapport mensuel de risque présenté à l'équipe de gestion.

Adoption d'une politique d'investissement responsable

Le 7 décembre 2017, le conseil d'administration d'Hexavest a adopté une politique d'investissement responsable pour définir et encadrer les pratiques de la firme à cet effet. La [politique](#) est publique et peut être consultée sur le site Internet de la firme.

Objectifs 2018

Quatre objectifs ont été fixés pour la prochaine année afin de continuer à améliorer nos pratiques en matière d'investissement responsable :

- Obtenir les outils et les données nécessaires afin de pouvoir mesurer et analyser l'empreinte carbone de nos portefeuilles.
- Communiquer de façon plus transparente nos pratiques d'investissement responsable.
- Formaliser un plan de formation pour nos ressources ayant des responsabilités liées à nos pratiques d'investissement responsable.
- Augmenter le nombre d'entreprises avec lesquelles nous effectuons de l'engagement actionnarial.

Informations

www.hexavest.com

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 4200
Montréal, Québec
Canada H3B 4W8

Jo-Annie Pinto, CIM[®]

Vice-présidente et chef de l'investissement responsable
T: 514-390-1188
jpinto@hexavest.com